

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 MAI 2023



Les BFC Angels créent une structure dédiée à l'accompagnement de la reprise et du développement d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté

L'Association BFC Angels, qui fédère des Business Angels sur l'ensemble du territoire régional, lance, en ce mois de mai 2023, BFC ANGELS CAPITAL, société dédiée à l'accompagnement de la reprise et du développement d'entreprises régionales. L'Association, membre du réseau France Angels, qui, selon sa vocation initiale, accompagne des porteurs de projet, créateurs d'entreprises et startups, engage avec cette création une nouvelle étape de son déploiement, au service du développement des entreprises et du dynamisme de l'économie régionale.



L'âge moyen des dirigeants de PME et TPE en Bourgogne-Franche-Comté est de 52 ans, et 31% ont plus de 55 ans. Cette réalité et notre volonté d'accompagner l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, nous ont conduit à agir et à nous positionner sur un nouveau volet de financement »,
souligne Pierre Vieillard,
Président de BFC Angels.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce véhicule d'investissement régional dédié au capital-transmission en Bourgogne-Franche-Comté, accompagnera des repreneurs de tout secteur d'activité, sur le territoire de la grande région.

Construite en partenariat avec la Région et les principaux acteurs bancaires régionaux, le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, le Crédit Agricole Franche-Comté, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, cette société a vocation à réaliser des prises de participations minoritaires dans dix à quinze projets en région, afin de permettre à des repreneurs d'entreprises de compléter leur tour de table et ainsi gagner en crédibilité financière.

Les porteurs de projets seront accompagnés tout au long de la présence de la Holding dans le capital de leur entreprise. La sortie se fera d'un commun accord avec le repreneur, généralement entre 5 à 7 ans, sachant que la durée maximale d'existence de cette structure sera de 10 ans. Le capital envisagé est de 1,5 million d'euros, souscrit par moitié par les BFC Angels et pour l'autre moitié par la Région et les partenaires bancaires. Ceci se fera sans faire d'appel public à l'épargne.

Les souscriptions, d'ores et déjà acquises, seront clôturées dans le courant de l'été. La société sera opérationnelle dès la rentrée 2023.



Nous souhaitons être un facilitateur de reprises d'entreprise. Le repreneur type est le cadre, de 40 à 50 ans, qui souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat. IL a trouvé son projet. IL a besoin de financements complémentaires et d'accompagnement. En effet, 41% des repreneurs sont des salariés avec un apport moyen de 210 000 euros.

Nous serons à ses côtés pour étudier son dossier, le conseiller et l'accompagner dans sa reprise, avec nos partenaires comme nous le faisons aujourd'hui avec les startups,», souligne Pierre Vieillard.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La sélection des entreprises et projets sera réalisée par les actionnaires de BFC ANGELS CAPITAL, selon le processus d'instruction des dossiers présentés aux BFC Angels. Les porteurs de projets retenus bénéficieront des profils et regards pluridisciplinaires des Business Angels, lesquels connaissent particulièrement bien les enjeux entrepreneuriaux.

Nous disons donc à celles et ceux qui ont un projet de reprise ou de développement de prendre contact avec nous, pour étudier leur dossier. Nous souhaitons véritablement être présents sur le territoire de la Région, mais bien entendu, la pertinence et le dynamisme des projets prévaudra dans notre choix ! », précise Pierre Vieillard.

Pour toute demande d'interview ou de précision, nous vous remercions de nous contacter aux coordonnées ci-dessous :

Agence Vingt-Quatre
Karen BORNAGHI
karen@vingt-quatre.fr
06 29 90 94 93

